

Actualités des données personnelles - Décembre 2024

écrit par Marine de la Clergerie | 09/12/2024

FRANCE

- Référentiels santé: publication de la [synthèse des contributions](#) par la CNIL
- [Sous-traitants](#): consultation publique ouverte par la CNIL sur un projet de référentiel d'évaluation

UNION EUROPÉENNE

- Le [CEPD](#) (EDPB) salue les conclusions de la Commission européenne sur l'application du RGPD et appelle à la cohérence des réglementations numériques avec le RGPD
- Publication des [lignes directrices sur l'article 48 du RGPD](#) sur les transferts ou divulgations non autorisées par le droit de l'UE (en consultation jusqu'au 25 janvier 2025)
- IA - [Avis du CEPD](#) pour une IA responsable
- [Transfert de données hors de l'UE](#) exigé par une décision d'une juridiction ou d'une autorité administrative d'un pays tiers : Le CEPD publie des lignes directrices sur l'article 48 du RGPD et recommandations.

SANCTIONS & PLAINTES

- [Caméras augmentées](#): Mises en demeure par la CNIL du Ministère de l'intérieur et de 8 communes
- Collecte illégale de données sur LinkedIn: La CNIL inflige une amende de **240 000 €** à la société [KASPR](#)
- Publicité entre les courriels des utilisateurs sans consentement: La CNIL sanctionne [Orange](#) et prononce une amende de **50 000 000 €**.

- La Data Protection Commission (DPC), commission irlandaise de protection des données inflige une amende de **251 000 000 €** à [Meta](#) pour des violations du RGPD liées à une fuite de données.

Marine de la Clergerie ([Consultation](#), [LinkedIn](#), [Demande de devis](#)) est avocat au Barreau de Toulouse. Ses locaux sont situés 43 rue Achille Viadieu à Toulouse (métro Saint-Michel). Elle est spécialiste en droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique droit des données à caractère personnel. Elle intervient principalement en droit du numérique, droit des contrats, droit des données personnelles, droit de l'internet et du e-commerce, noms de domaine, DPO externe, en conseil, précontentieux et contentieux.